Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212902076-20260217-2026_011-DE

Plourin lès-Morlaix

COMMUNE DE
PLOURIN-LES-MORLAIX
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 24
Présents : 17
Votants : 20
DATE DE CONVOCATION :
Le 03/02/2026

Secrétaire de séance :
Gérard Pirou

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2026

Délibération N°2026_011

Le dix-sept février deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le conseil municipal de Plourin-lès-Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Guy Pennec, Maire.

Etaient présents : (Formant la majorité des membres en exercice)

Guy Pennec, Morgane Bicrel, Jean-Michel Ogès, Françoise Barbier, Éric Georges, Claude Poder, Virginie Bernard, René-François Cornec, Mickaël Désouches, Joëlle Hervet, Loïc Larher, Loïc Loison, Michel Martin, Tanguy Péron, Gérard Pirou, Sylvie Troadec, Nicolas Ulrich

Etaient absents : Virginie Baz, Anne-Laure Baron, Nathalie Jézéquel, Maureen Troadec

Etaient excusés : Marie-Christine Coz, Laurence Huon

Ont donné pouvoir : Marie-Christine Coz à Claude Poder, Laurence Huon à Guy Pennec, Myriam Kerrien à Françoise Barbier

OBJET : FINANCES-BUDGET – Budget commune – Intégration du déficit du budget annexe ZAC de Rutanguy 2025

Vu la délibération 2025-34 du 25 mars 2025, validant la clôture du budget annexe de la ZAC de Rutanguy au 31 décembre 2025,

Après exécution des écritures de clôture par le trésor public, le résultat à la clôture de l'exercice 2024 du budget annexe ZAC de Rutanguy constaté dans le CFU Commune s'élève à 121 778.46 € en déficit,

IL est proposé à l'assemblée d'autoriser l'intégration de ce déficit au résultat de clôture du budget de la commune par une reprise au compte 002.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Constate le déficit de clôture du budget annexe ZAC de Rutanguy pour : 121 778.46 €
- Intègre ce déficit au résultat de clôture de la commune par une reprise au compte 002
- Constate le résultat du budget Commune 2025 à affecter pour : 1 163 953.87 €

Adopté à l'unanimité
Et ont, les membres présents, signé au registre
Pour extrait conforme

Secrétaire de séance

M. Gérard Pirou,
Conseiller délégué à l'urbanisme et aux affaires foncières

Le Maire,
Guy Pennec

MAIRIE DE PLOURIN LES MORLAIX 29600

Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr *) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*